

CONGRES DE GRENOBLE

— 15 et 16 MAI 1971 —

MOTION VOTEE

Formation professionnelle permanente

L'ASSOCIATION des bibliothécaires français réunie en Congrès à Grenoble les 15 et 16 mai 1971

rappelle que la formation professionnelle initiale, à tous les niveaux, dans les secteurs public et privé constitue une priorité absolue ;

prend acte que les moyens nécessaires ont été demandés dans le cadre du VI^e plan pour permettre la réforme de l'E.N.S.B., la constitution de centres régionaux de formation professionnelle et l'application d'un système efficace de promotion interne, conditions de l'organisation d'une véritable formation permanente ;

constate la multiplication des initiatives prises pour permettre au personnel déjà en place de s'informer des techniques et des besoins nouveaux ;

souhaite au niveau des associations professionnelles une coordination et une planification des actions dont elles gardent l'initiative et la responsabilité ;

— au niveau des administrations, et tout particulièrement de la Direction des bibliothèques et de la lecture publique, la reprise, l'extension et l'élargissement des stages et des journées d'études officielles ;

— un soutien accru aux associations actives sous forme de subventions, d'autorisations d'absence, de contrats d'études et d'animation ;

— l'extension à la fonction publique du contrat passé entre les entreprises et les syndicats sur la formation permanente.

